



AIDER SANTÉ
LES CLINIQUES DES MALADIES RÉNALES

Dossier de presse

*Activités Physiques Adaptées
Et Maladies Chroniques :*

*Quand l'activité physique est un moteur
face à la maladie !*

Sommaire

Un patient dialysé au sein d’AIDER SANTE sur la ligne de départ du marathon de Montréal	3
Entretien avec un patient "hors normes"	4
Le point de vue médical	6
L’activité physique, un enjeu de santé publique	8
1. La sédentarité, de plus en plus présente	8
2. La pratique d’une activité physique bénéfique pour la santé	9
3. L’activité physique, partie intégrante des soins	10
AIDER SANTÉ, Cliniques des maladies rénales en Occitanie/LR	12

Un patient dialysé au sein d'AIDER SANTE sur la ligne de départ du marathon de Montréal

AIDER SANTÉ s'engage au côté de l'un de ses patients dialysés, Jacques Ales, en le soutenant pour sa participation au marathon de Montréal, pour lequel un Infirmier AIDER SANTE l'accompagne. L'occasion pour l'établissement de rappeler que non seulement l'activité physique est compatible avec une maladie chronique, mais qu'elle est recommandée et constitue une part importante du bien-être des patients.

Le parcours de ce patient démontre, non pas que courir un marathon est accessible et recommandé pour tous, mais que l'activité physique, adaptée aux capacités de chacun est une vraie thérapeutique non médicamenteuse, favorable à l'état physique et psychologique, au maintien de l'autonomie et au « bien vieillir ».



Jacques Ales à l'entraînement ©Midi-Libre - 2012

Sportif amateur, Jacques Ales s'adonne à la course à pieds depuis 1985, et participe à plusieurs trails et marathons (Paris, New York, Barcelone) ...

Mais quand le diagnostic du cancer se confirme en 2001, toutes ses activités professionnelles et physiques sont stoppées en raison de son état de santé. **Après l'ablation des deux reins et de la vessie en 2008, il entre en dialyse à l'unité de traitement AIDER SANTÉ de Bouzigues.**

Après 7 ans sans pouvoir pratiquer de sports, en rémission de son cancer, il décide de reprendre le chemin de la course. En se dépassant, il affronte la difficulté de se trouver diminué physiquement et retrouve petit à petit ses capacités.

En 2011, il change de modalité de dialyse grâce à l'ouverture par AIDER SANTÉ de la modalité de « Dialyse Longue de nuit » à la Clinique des Maladies Rénales Jacques Mirouze, à Montpellier. Plus douce, avec une épuration en 8 heures au lieu de 4 heures, il se sent moins fatigué, affiche une meilleure récupération tout en disposant mieux de son temps.

Vient alors le temps des nouveaux défis : en 2012, il se rendra à Lourdes... en participant à un relai au départ de Fabrègues ! **AIDER SANTÉ le suit, lui donnant accès à des techniques innovantes pour réaliser ses « rêves ».** Pour cette course en relai, il part avec un dialyseur portable et est accompagné par son médecin néphrologue et une infirmière. Puis, le marathon de Montpellier, qu'il finira en 3h45.

Participant à un ou deux marathons par an, aujourd'hui, il court à raison de 10 kilomètres par jour en temps normal, 20 kilomètres en phase d'entraînement, quelle que soit la saison.

Il considère que le sport lui a permis de conserver « une vie normale », de retrouver un lien social indispensable à son moral. Son corps « sain » lui assure une meilleure gestion des traitements et une capacité de récupération plus importante. Son rythme sportif lui permet d'éliminer suffisamment pour conserver une alimentation normale.

Pour Jacques Ales, sans le sport il « serait mort ».

Son nouveau défi, à 65 ans : le marathon de Montréal, le 24 septembre 2017.

ENTRETIEN AVEC UN PATIENT « HORS-NORMES »



Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

J'ai commencé à courir en 1985 après le foot. Avec quelques amis, nous avons pensé à cette discipline, qui n'était à l'époque pas très répandue. Nous avons fait naître le club « Courir à Fabrègues ». Nous courions pour le plaisir sans nous préoccuper des résultats. Une bonne mentalité, qui a plu. Le club a grandi et existe toujours.

Je courais alors des semi marathons tous les week-ends et quelques marathons. J'ai participé au marathon d'Albi, de Paris plusieurs fois, de New York, de Barcelone. J'ai fait la traversée de la France, de Fabrègues à Utrecht en Hollande, puis Fabrègues-Mende de nuit et la traversée du Vercors. En 2001, quand on a découvert mon cancer, je pensais que j'étais perdu. Ça a été très dur. On m'a enlevé la vessie, puis les reins. Aujourd'hui encore, j'ai des problèmes de squelettes, je suis suivi régulièrement par un ostéopathe.

J'ai dû arrêter quelques temps de pratiquer la course. Pendant cette période d'inactivité, j'étais en manque mais je savais que je n'avais pas les moyens. Je ne pouvais pas. C'était une période très dure. Je ne tenais pas debout. De plus, sans les reins, je ne régule plus ma tension, qui peut tomber à 6 et monter jusqu'à 15 ou 16.

Qu'est-ce qui vous a motivé, dans cette période physiquement difficile, à reprendre le chemin du sport ?

Je ne pouvais plus travailler car j'étais déclaré inapte par la médecine du travail. Je souhaitais néanmoins travailler au moins 4 heures par jour pour garder le contact, une vie sociale. Mais cela n'a pas été possible. Je me suis dit qu'il me fallait une activité, pour ne penser à rien et pour garder le contact que je cherchais. Je l'ai trouvé au sport. C'est ainsi que je m'y suis remis.

J'ai recommencé peu après l'ablation du premier rein pour me « vider la tête ». Au début, quand j'ai commencé la dialyse, je n'osais pas trop. Car sans recul, on ne savait pas trop comment mon corps allait réagir.

*L'avantage c'est que physiquement j'avais un corps sain. Mais, cela a été difficile, j'étais parfois obligé d'alterner marche et course. **Je me suis accroché, il a fallu que je me batte. J'y suis arrivé mais pas sans volonté.***

J'ai décidé de participer au marathon de Montpellier en 2014, alors que ça faisait 5 ou 6 ans que je n'en avais pas fait. Après un trail particulièrement difficile de 32 kilomètres dans l'Aveyron, je me suis dit que je pouvais le faire. Je suis arrivé en 3h45 alors que je pensais finir en 5h, je me sentais bien.

Aujourd'hui, je cours tous les jours, entre 10 et 20 kilomètres.

Que vous a apporté la pratique de ce sport, face à la maladie ?

J'étais sur un nuage quand j'ai repris. Ce qui m'a fait du bien, c'est d'éviter de réfléchir. Quand je me rends à mes séances de dialyse, je dors dès que j'arrive. Je suis fatigué grâce au sport, c'est le meilleur somnifère. C'est une fatigue voulue et non subie.

Et puis, si je n'avais pas eu la course à pieds pour me motiver, je ne m'en serai pas sorti. Le sport m'a permis de tenir moralement. C'est une passion qui me permet d'aller de l'avant. Un pharmacien m'a expliqué au début qu'avec la pratique du sport, le corps créait de l'endorphine. Et c'est vrai, quand je finis une course, je suis euphorique.

Aujourd'hui, c'est un équilibre de vie. Si je ne cours pas, les analyses s'en ressentent, le potassium monte, etc. Chaque fois, je suis sur le fil du rasoir. Au début j'écoutais les conseils : ne pas boire par exemple. Lorsque l'on est inactif, c'est une réalité, mais avec mon rythme sportif, j'ai besoin de potassium, de sels... car c'est éliminé naturellement par le corps. La dépense physique m'apporte donc un équilibre et me permet d'avoir une alimentation quasiment normale. Je peux manger de tout en quantité raisonnable, en maîtrisant mon corps et ses besoins.

Le sport m'apporte le bien-être. Je suis arrivé, grâce à cela, à occulter tous les inconvénients de la maladie.

La dialyse est un traitement qui peut être fatiguant et mobilise du temps. Comment arrivez-vous à conjuguer le traitement et la pratique intensive de la course à pieds ?

*Au début j'étais en hémodialyse à l'unité d'autodialyse de Bouzigues, le jour. Mais, je ne supportais plus. J'avais l'impression de passer ma vie au lit. **Quand AIDER SANTÉ a créé l'unité de nuit, ça m'a sauvé la vie.***

Dès lors que je suis passé de nuit, j'ai revécu. Physiquement, le sang est plus épuré, je me sens mieux. Mon médecin néphrologue, Monsieur Jean-Yves Bosc, me disait que j'avais le sang le plus pur.

*J'ai presque rattrapé le niveau que j'avais avant même si ça n'a pas été facile. Quand je suis retourné au club, j'étais dans un groupe où les gens ne s'étaient jamais arrêtés de courir. Et moi, je n'avançais plus ! **J'ai pris sur moi, j'ai travaillé et ça m'a encore plus motivé, grâce à l'effet de groupe. Seul je n'y serais peut-être pas arrivé. Mon mental m'a sauvé.***

Et puis, j'ai la chance d'avoir une épouse qui me soutient et m'apporte le réconfort à l'issue de mes courses. C'est difficile aussi pour l'accompagnant. C'est elle qui suit mes traitements. Dans ma tête, moi, je ne suis pas malade.

*Aujourd'hui, si je vais à Montréal c'est grâce à mon néphrologue et à AIDER SANTE. Je suis accompagné par un infirmier avec qui j'ai également tissé un lien. **J'ai toujours été bien accompagné médicalement. J'ai des affinités sportives avec mes médecins et puis le dialogue patient-médecin est important. Ils sont à l'écoute.***

C'est une logistique et une organisation de partir. Il faut l'anticiper mais on y arrive.

Souhaitez-vous faire passer un message avec cette démarche ?

*Mon but, aujourd'hui à 65 ans, c'est aussi d'essayer de faire bouger les mentalités. **Si je peux le faire à mon âge, c'est que tout le monde peut pratiquer une activité physique. Sans aller jusqu'à faire des marathons, il faut essayer de marcher, de se bouger.***

Pour les patients en dialyse, c'est important. Je pense que le sport régule tout. On peut manger et boire davantage. Cela peut ouvrir des portes aux jeunes, notamment, car il y a des jeunes dialysés. Je ne suis pas surhumain. Il faut beaucoup de volonté, prendre sur soi.

Il faut que le sport reste du plaisir et commencer petit à petit pour s'adapter. La priorité c'est de marcher pour se muscler. Après on peut s'orienter vers d'autres sports. Individuellement ce n'est pas facile mais à plusieurs, c'est plus motivant.

C'est pour cela aussi que je participe aux activités mises en place par l'établissement pour sensibiliser à la pratique d'une activité physique, car j'aimerais faire passer le message que rien n'est impossible. Il faut se donner les moyens.

LE POINT DE VUE MEDICAL



Médicalement parlant, la pratique d'un sport intensif a-t-elle un effet notable pour ce patient ?

Il est important de noter que l'état de santé de ce patient était satisfaisant lors de sa prise en charge en dialyse. Jacques Ales a eu une maladie foudroyante avec deux cancers du rein mais il n'avait pas d'autre comorbidité de type diabète ou hypertension artérielle. Après quelques semaines d'adaptation à son traitement par hémodialyse chronique il a pu très rapidement refaire du sport, ce qui a été très important pour son état de santé.

Moralement, pour lui, la pratique de la course à pieds a été un dérivatif important et lui a été très bénéfique. Physiquement, elle lui a permis d'entretenir son capital cardio-vasculaire et son état général.

Quand il court, il écoute et ressent ce que lui dicte son corps. Sa force réside dans sa capacité à se faire confiance. Ce qui est très intéressant. Notre rôle de médecin est de l'entendre car il connaît sa maladie mais surtout ses besoins aussi bien que nous.

Quel rôle, la dialyse de nuit joue-t-elle dans la possibilité pour ce patient de pratiquer la course à pieds ?

Elle est plus longue et plus physiologique. L'organisme est épuré de ses déchets pendant 8h au lieu de 4h en hémodialyse conventionnelle. Par ailleurs, la perte de poids est elle aussi plus douce.

Il affirme que lorsqu' il arrête le sport, ses analyses s'en trouvent impactées. Qu'en est-il exactement ?

Il se connaît très bien et sait qu'en mangeant et en pratiquant du sport comme à son habitude, les bilans seront corrects. Dès qu'il arrête le sport en gardant la même alimentation, l'élimination de l'eau, du sel et d'autres minéraux est moins importante et par là même ses analyses sont moins bonnes.

Pourrions-nous transposer ce phénomène à tous patients pratiquant une activité sportive ?

Une activité aussi intense n'est pas possible pour tous les patients. Cela demande une connaissance de son corps et une surveillance médicale aussi intense que le sport en lui-même. On ne peut pas conseiller à tous les patients de courir un marathon. Par contre, et de plus en plus, nous conseillons vraiment à tous nos patients de pratiquer un sport adapté à leurs capacités.

Il faut prendre en compte les pathologies sous-jacentes de chaque patient et leur proposer une activité physique régulière et adaptée à leur état de santé. Dans ces conditions, cela ne peut être que bénéfique pour tout le monde.

Quel est le spectre d'effets de l'activité physique dans le cadre d'une maladie chronique ?

Cela joue un rôle majeur sur l'entretien du corps, sur la diminution des facteurs de risques cardio-vasculaires, le maintien de l'autonomie et sur le moral.

Les sports d'endurance, sont d'autant plus intéressants, qu'ils génèrent la sécrétion d'endorphine provoquant un sentiment de bien-être et une diminution de la perception de la douleur.

Existe-t-il un seuil au-delà duquel l'activité physique devient négative ? Et des contre-indications ?

Il faut pratiquer une activité physique adaptée à son état général. Pour cela, il faut prendre avis auprès de professionnels. Il faut aussi savoir écouter son corps pour en sentir les limites. Mais il n'existe pas de seuil à proprement dit. Chacun a sa tolérance propre.

Aucune pathologie ne génère de contre-indication à la pratique d'une activité physique, même si l'on n'a jamais été sportif. Mais, des attentions particulières sont à porter selon les pathologies et les traitements : par exemple, pour les personnes sous anticoagulants, mieux vaut éviter les sports violents pouvant générer des risques d'hémorragies.

Pour un patient dialysé, l'abord vasculaire ne pose pas de problème s'il est bien surveillé et protégé. L'adaptation du régime alimentaire va ensuite dépendre du sport pratiqué. Le médecin et la diététicienne vont aider le patient à suppléer ce que celui-ci perd en pratiquant un sport.

Votre dernier conseil pour conclure ?

L'activité physique est bonne pour tout le monde : c'est le meilleur des « médicaments ».

Adaptée aux pathologies sous-jacentes du patient, elle est préconisée pour tous. Elle tend aujourd'hui d'ailleurs à relever d'une prescription médicale.

L'activité physique, un enjeu de santé publique

1. La sédentarité, de plus en plus présente

L'INPES, dans son dossier intitulé « Activité physique, un effet bénéfique sur la santé », pointe le fait que, dans la société moderne, **la sédentarité est plus forte**. La nature du travail et le développement des loisirs passifs (internet, jeux vidéo, télé...) expliquent en partie cette tendance.

La sédentarité se caractérise par une faible consommation énergétique, en position assise ou allongée, dans une situation d'éveil. Il est à noter, que hors des temps de travail, **les adultes passent quotidiennement de 3h20 à 4h40 assis devant un écran**. Les enfants et les adolescents (de 3 et 17 ans) y passent plus de deux heures quotidiennes et ce temps atteint trois heures chez les personnes âgées de plus de 65 ans.

Ainsi, **moins de la moitié des Français âgés de 15 à 75 ans atteignent un niveau d'activité physique favorable à la santé**.

(source <http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/article/activite-physique-et-sante> et INPES – Baromètre nutrition santé 2008)

Et pour les patients en Insuffisance Rénale Chronique ...

La tentation de l'inactivité, plus forte encore pour les patients atteints de maladie rénale chronique

Il n'est pas illégitime que les patients atteints d'insuffisance rénale chronique aient tendance à la sédentarité. La maladie en elle-même et le traitement par dialyse sont deux facteurs qui génèrent une fatigue importante.

L'insuffisance rénale chronique au stade terminal (nécessitant un traitement de suppléance) entraîne une dysfonction musculaire avec une diminution de la masse et de la force musculaire. Un amoindrissement des capacités d'endurance, un essoufflement et une fatigue précoce peuvent également survenir.

Le traitement par dialyse entraîne de nombreuses adaptations du mode de vie (régime alimentaire, séances de dialyse plusieurs fois par semaine...). Ces aménagements peuvent fortement bouleverser emplois du temps et habitudes quotidiennes, ce qui peut atteindre le moral des patients.

Ainsi, fatigue, perte musculaire et aménagement du rythme de vie lié, font apparaître la pratique d'une activité physique comme inaccessible pour de nombreux patients.

Pourtant, ses bienfaits sont nombreux et le maintien d'une activité physique, adaptée, est souvent possible.

Il est important de souligner « qu'activités physiques » ne signifient pas uniquement «activités sportives ». Les activités de la vie courante, telles que le jardinage, bricolage, ménage... sont considérées comme telles, l'essentiel étant de « bouger ».

2. La pratique d'une activité physique bénéfique pour la santé

« Il est démontré que le fait de pratiquer une activité physique régulière **réduit le risque de cardiopathie coronarienne et d'accident vasculaire cérébral, de diabète de type II, d'hypertension, de cancer du côlon, de cancer du sein et de dépression**. En outre, l'exercice physique est un déterminant essentiel de la dépense énergétique et est donc fondamental pour l'équilibre énergétique et le contrôle du poids »

(Rapport « Recommandations Mondiales sur l'Activité Physique pour la Santé » OMS 2010).

Selon l'OMS, **l'inactivité physique est responsable de 10% des décès dans la région européenne.**

Elle préconise de pratiquer une activité d'endurance d'intensité modérée (150 minutes par semaine) ou au moins 75 minutes d'activité physique d'intensité vigoureuse (ou une combinaison des deux), associée à un renforcement musculaire au moins 2 fois par semaine.

Selon l'INPES, **la pratique d'une activité modérée ou d'une activité intense, diminue de 30% le risque de mortalité prématurée.**

Les objectifs de santé publique sont d'augmenter le temps d'activité physique et de diminuer le temps passé à des activités sédentaires. **C'est la concomitance de l'augmentation de l'activité physique et de la réduction des temps cumulés et continus de sédentarité qui produira les effets les plus marqués sur la santé** (<http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/article/activite-physique-et-sante>).

Le Ministère des Solidarités et de la Santé résume en ces points les bienfaits de l'activité physique :

« **L'activité physique et sportive régulière :**

- ▶ Est un déterminant majeur de l'état de santé des individus et des populations à tous les âges de la vie.
- ▶ Est déterminée par des facteurs individuels, sociaux et environnementaux.
- ▶ Même d'intensité modérée, diminue la mortalité et augmente la qualité de vie.

La pratique régulière d'une activité physique,

- ▶ Même d'intensité modérée, est un facteur majeur de prévention des principales pathologies chroniques (cancer, maladies cardiovasculaires, diabète...).
- ▶ Permet d'assurer une croissance harmonieuse chez l'enfant et l'adolescent.
- ▶ Permet de prévenir l'ostéoporose notamment chez la femme et de maintenir l'autonomie des personnes âgées.
- ▶ Aide au contrôle du poids corporel chez l'adulte et l'enfant.
- ▶ Permet une amélioration de la qualité et de la quantité de sommeil, ainsi qu'une amélioration de l'éveil diurne.
- ▶ Est associée à une amélioration de la santé mentale (anxiété, dépression).

La reprise d'une activité physique régulière adaptée est un élément majeur du traitement des principales pathologies chroniques.

Les risques pour la santé de la pratique d'une activité physique sont minimisés par le respect de précautions élémentaires, un suivi médical adapté et un encadrement compétent.

(Source Inserm- Expertise collective « Activité physique » (2008) et Anses – Avis et rapport relatifs à l' « Actualisation des repères du PNNS : Révisions des repères relatifs à l'activité physique et à la sédentarité », 2016) »)

La pratique d'une activité physique, facteur d'optimisation du traitement de suppléance de l'Insuffisance Rénale Chronique

Amélioration de la fonction cardio-vasculaire, équilibre nutritionnel et contrôle du poids, sont des **facteurs essentiels pour favoriser la « maîtrise » des comorbidités** associées à la maladie rénale.

La bonne santé psychologique et morale est également un facteur déterminant de bonne acceptation du traitement. La pratique d'une activité physique favorise, au-delà des facteurs physiques, **le bien-être et le développement de l'autonomie.** Elle permet également de **limiter les variations physiologiques liés au vieillissement**, en diminuant, par exemple, le risque de chute et en permettant de préserver l'autonomie pour les activités de la vie quotidienne.

Par ailleurs, AIDER SANTÉ propose des ateliers d'éducation thérapeutique menés sur cette thématique, aussi pour **développer la dimension sociale** (rencontres, sortie de l'isolement...) importante pour le maintien de la qualité de vie.

3. L'activité physique, partie intégrante des soins

Il est établi aujourd'hui que l'activité physique est un facteur de bonne santé. Elle contribue également à prévenir et à diminuer les risques d'apparition de maladies chroniques. C'est pourquoi, **depuis janvier 2016, l'activité physique peut faire l'objet d'une prescription médicale, dans le cadre du parcours de soin d'un patient atteint d'une Affection Longue Durée** (article 144 de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé). Bien entendu, **la prescription doit être adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.**

Ce dispositif est entré en vigueur au 1er mars 2017.



Une patiente AIDER SANTÉ pratiquant du pédalier en dialyse

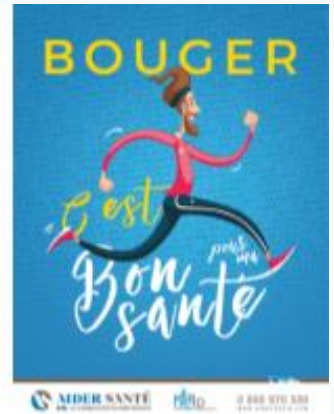
Depuis 2012, la sensibilisation des patients dans la pratique d'une activité physique adaptée fait **partie intégrante du parcours de soins en dialyse, comme le souligne la Haute Autorité de Santé** dans son « Guide du parcours de soins. Maladie Rénale Chronique de l'adulte. 2012 ».

AIDER SANTÉ, s'investit dans la promotion de l'activité physique régulière auprès de ses patients, depuis 2012

AIDER SANTÉ, a donné à cette thématique une place importante, en faisant notamment du **développement des prescriptions thérapeutiques non médicamenteuses, une de ses orientations stratégiques.**

Traitée dans le cadre du CLAN, Comité de Liaison en Alimentation Nutrition, l'Activité Physique Adaptée fait l'objet de nombreuses actions :

- Un groupe de travail dédié, qui a mis en place un **atelier d'Education Thérapeutique** nommé « Hé ! ... si on bougeait ». Cet atelier a pour objectif de lever les freins des patients quant à l'activité physique et de les accompagner dans cette démarche.
- Chaque année, en septembre, se tient le **mois de promotion et de sensibilisation à l'activité physique**. Un mois pendant lequel il est rappelé aux patients l'importance de cette problématique avec **des animations mises en place dans chaque unité**. Tous les patients sont invités, dans la convivialité à participer à ces activités en vue de les accompagner vers la découverte d'activités qui pourraient leur convenir.
- Des activités, comme un pédalier adapté ou des vidéos, peuvent également être mis à disposition des patients durant les séances de dialyse.
- Le CLAN AIDER SANTE, animé par le Docteur Laure Patrier, Médecin Néphrologue, et Isabelle Ohresser, cadre diététicienne, portent le projet, « **Lutte contre la sédentarité chez les patients hémodialysés chroniques : mise en place d'un programme d'activité physique adaptée per dialytique** ». Ce projet s'est distingué, parmi 30 candidats composés de CLANS de Centres Hospitaliers et Cliniques en France, lors du concours ACTICLAN, dans le domaine de la nutrition clinique.



Par ailleurs, la pratique de l'activité physique entre dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie des patients, thématiques pour laquelle l'établissement met en œuvre de nombreuses actions, avec notamment l'intégration d'assistant(e)s sociales et psychologues.

AIDER SANTÉ, Cliniques des maladies rénales en Occitanie/LR

AIDER SANTÉ, est un acteur majeur pour le traitement de l'Insuffisance Rénale Chronique en Occitanie (anciennement région Languedoc-Roussillon).

Créé en 1971, AIDER SANTÉ, Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (à but non lucratif), est aujourd'hui le **premier opérateur pour le traitement des maladies rénales chroniques (40%)** en Occitanie (partie Languedoc-Roussillon) :

AIDER SANTE en chiffres :

- 22 unités de soins
- 360 professionnels salariés et près de 100 professionnels libéraux
- 850 patients installés dont 20% à domicile en 2016
- 142 000 séances de dialyse en 2016

Des valeurs fondatrices :

- Intérêt collectif, non lucratif
- Humanité et personnalisation de la prise en charge
- Proximité et accessibilité, accompagnement global
- Qualité et égalité des soins
- Innovation

Des expertises :

De la prévention au traitement de suppléance :

Consultations de néphrologie, unités d'autodialyse, unités de dialyse médicalisée, centre de traitement, dialyse péritonéale et hémodialyse à domicile

Des services intégrés pour un haut niveau de qualité des soins :

Soins supports, Pharmacie à Usage Intérieur, laboratoire d'analyse des eaux, support logistique

Le développement des thérapeutiques non médicamenteuses :

1 axe sur les 6 du projet institutionnel 2011-2016 réservé.

Les priorités : réhabilitation et rééducation, l'hypnose

Des compétences complémentaires en adéquation avec les besoins des patients :

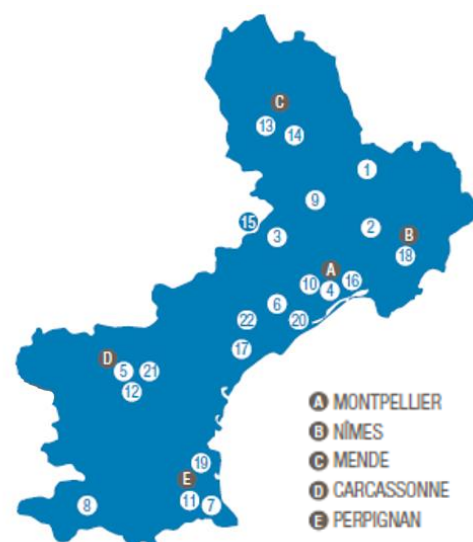
AIDER SANTÉ Perfusion (perfusion à domicile),

AIDER SANTÉ Transports (transport sanitaire),

AIDER SANTÉ Formation (formation de professionnels de santé).

En savoir plus : www.aidersante.com

Contact : Elodie Cadenat
e.cadenat@aidersante.com
04.30 .78.19.27





Siège social : 787, rue de la Valsière – 34790 Grabels
Tél. : 04 30 78 19 27 – Fax : 04 11 93 20 45 – Email : contact@aidersante.com - www.aidersante.com